

# L'ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE

Assimilez les règles, conditions et limites de l'assurance construction

*Classe Virtuelle - Niveau Initiation*



## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Historique

Réforme Spinetta  
Ordonnance de 2005  
Arrêté de 2009

### A qui s'adresse-t-elle ?

Personnes soumises à l'obligation d'assurance  
Bénéficiaire de la garantie

### A quoi ça sert ?

Nature du contrat  
Fonctionnement

### Sanctions en cas de non souscription

Particuliers  
Professionnels

**REF :** FFADO  
**DOMAINE :** Assurances de dommages  
Construction  
**DURÉE :** 2.50  
**MODALITÉ :** Classe Virtuelle  
**NIVEAU :** Initiation  
**FORMATEUR :** Expert du domaine ayant  
une véritable pratique  
terrain

**PUBLIC :**  
nouveaux arrivants dans les services  
d'assurance construction  
**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :**  
connaître les mécanismes de l'assurance  
dommages ouvrage

**PRÉREQUIS :**  
aucun

**PRIX :**  
200 euros HT

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants

## REMARQUES

Pour toute question d'ordre logistique, notre équipe se tient à votre disposition au 01 84 79 43 50, [teamcv@af2a.com](mailto:teamcv@af2a.com)  
Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez recontacter votre formateur pendant 2 mois via cette adresse  
email : [formateur@af2a.com](mailto:formateur@af2a.com) pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation

## PROCHAINES FORMATIONS

### DATE

JEUDI 4 FÉVRIER 2021 DE 14:10:00 À 16:30:00

MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021 DE 14:10:00 À  
16:30:00